

Perroy, le 25 août 2025

Monsieur le Président,
Madame et Messieurs les Conseillers,

1. PRÉAMBULE

Le présent préavis établit la synthèse des travaux et des aspects financiers de la construction d'une nouvelle cuve, de l'agrandissement de la chambre de service ainsi que la réfection de la cuve existante de 2'500 m³ au réservoir de Champ-Jaillet à Gilly. En 2019, le Comité de direction vous a présenté le préavis n° **05/2019** relatif aux travaux précités ci-dessus d'un montant de CHF 2'376'000.00.

En premier lieu, d'importants travaux de terrassement ont été réalisés pour atteindre les fondations du réservoir.

Au vu de la faible cohésion du terrain sous la cuve existante, des mesures ont dû être prises afin de sécuriser l'ouvrage et pouvoir exécuter les travaux projetés.

Dans un second temps, après construction et mise en service de la nouvelle cuve, la cuve existante a pu être entièrement vidée. A ce moment, des tests d'arrachement ont été effectués en différents endroits de la cuve pour vérifier l'état du support sur lequel devait être appliqué le nouveau revêtement d'étanchéité. Le résultat de ces tests n'a pas été concluant, au vu d'une résistance insuffisante du support. Cela a nécessité l'exécution d'importants et longs travaux supplémentaires d'hydrodémolition pour atteindre le béton.

2. TRAVAUX EXÉCUTÉS

Les travaux de construction de la nouvelle cuve de 1500 m³, de l'agrandissement de la chambre de service ainsi que la réfection de la cuve existante de 2'500 m³ du réservoir de Champ-Jaillet ont commencé lundi 2 novembre 2020. Ils ont été achevés en automne 2024. Ils ont débuté par la creuse d'un important terrassement dans le but d'atteindre le niveau sous radier de la cuve projetée. Le terrain étant de faible cohésion sous le radier du réservoir, une fondation de 1.00 m à 1.60 m de haut et d'une longueur de 57 m a dû être créée au droit de ce dernier pour sécuriser l'ouvrage. L'exécution de ce renfort a été faite par étape de 2.40 m de longueur, afin de minimiser les éventuels impacts sur la structure existante. Ces travaux préparatoires ont généré des retards dans l'évolution du chantier et des surcoûts importants.

Une fois que ces travaux spéciaux ont été achevés, la construction de la nouvelle cuve a pu être entreprise comme prévu. Le chantier s'est poursuivi avec la mise en place de l'appareillage, les travaux d'étanchéité et l'agrandissement de la chambre de service, à savoir :

- pose d'un appareillage en acier inoxydable 316 L pour les tubulures, avec conception d'exploitation des deux cuves indépendantes autorisant toute opération d'entretien,

de réfection et de nettoyage sans interruption de la distribution et du maintien en tout temps de la moitié de la réserve incendie ;

- installation d'une vanne incendie télécommandée ;
- installation de débitmètres électromagnétiques ;
- intégration de l'ouvrage dans le système de télégestion du Service des eaux (télécommande, régulation, enregistrement des données...).

La nouvelle cuve a pu être mise en service, ce qui a permis de débiter les travaux sur l'ancien réservoir avec le sciage du mur en béton pour la création d'une nouvelle porte d'accès. L'étanchéité intérieure étant fortement dégradée, d'importants travaux d'hydrodémolition ont été réalisés afin de préparer la surface à l'application de la nouvelle étanchéité. L'appareillage vétuste existant de l'ancienne cuve a été remplacé et un nouveau système de respiration de la cuve composée d'un filtre à poussière a été mis en place.

En parallèle, on a effectué des travaux d'étanchéité extérieure, de mise en place de drains périphériques, d'obturation des accès existants sur le plan d'eau du réservoir de 2'500 m³, de création d'un nouveau bassin de rétention, ainsi que la mise en place de Terra murs.

3. DIFFICULTÉS ET TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

La construction de la nouvelle cuve de 1500 m³ a nécessité la mise en œuvre de travaux spécifiques non prévus par le projet, ainsi qu'une réfection de l'étanchéité de la cuve existante plus importante qu'anticipé avant travaux.

Leur exécution a représenté les plus-values suivantes :

- A) Suite au manque de cohésion des matériaux dans le sol sous le radier du réservoir existant, il a été décidé de réaliser un muret en sous-œuvre d'une longueur de 57 m et d'une hauteur variant de 1.00 m à 1.60 m. Les travaux se sont réalisés par phase de 2.40 m. La creuse en sous-œuvre, l'installation de chantier complémentaire, la mise en place de l'armature, le coffrage mono face et le bétonnage ont engendré une plus-value de **CHF 110'000.00**.
- B) Suite au résultat des tests d'arrachement, la surface ne permettant pas l'application du revêtement d'étanchéité et l'obtention d'un résultat adéquat et durable. Des travaux préliminaires d'hydrodémolition à haute pression (2'500 bars) ont dû être entrepris pour éliminer la totalité du mortier ou des laitances de ciment. La surépaisseur de mortier étanche ainsi que le traitement anti-corrosif des fers d'armature ont entraîné une plus-value de **CHF 120'000.00**.
- C) La démolition et la reconstruction du bassin de rétention des eaux usées. Ces travaux représentent une plus-value de **CHF 41'000.00**.
- D) La fourniture et la mise en place de Terra murs pour stabiliser le talus à proximité de la parcelle voisine a généré une plus-value de **CHF 70'000.00**.
- E) Le remplacement total de l'appareillage vétuste intérieur du réservoir ainsi que l'évolution des prix des fournitures pour l'ensemble de l'appareillage pendant la période COVID ont entraîné une plus-value de **CHF 25'000.00**.
- F) L'évolution des prix des fournitures sur les différents appareils de télégestion ainsi que sur les matériaux électriques pendant la période COVID ont représenté une plus-value de **CHF 14'633.20**.

L'ensemble des plus-values représente un montant total de **CHF 380'633.20**.

4. ASPECTS FINANCIERS

Le compte général des travaux a été bouclé sur un montant de **CHF 2'756'633.20 TTC**.

La demande de crédit complémentaire est donc de **CHF 380'633.20 TTC**.

RÉCAPITULATION

Compte des travaux TTC :	CHF	2'756'633.20
Préavis n° 05/2019 TTC :	- CHF	<u>2'376'000.00</u>
Crédit complémentaire TTC :	CHF	<u>380'633.20</u>

La durée des amortissements est appliquée en fonction du règlement cantonal sur la comptabilité des communes. Dans le cas présent, la durée d'amortissement s'élève à 30 ans.

Le financement de ces travaux se fera par un emprunt auprès d'un organisme bancaire de la place aux meilleures conditions du moment.

5. CONCLUSION

Vu le préavis n° 5/2025 relatif à une demande de crédit complémentaire de **CHF 380'633.20 TTC** pour la construction à Champ-Jaillet d'une cuve de 1'500 m³, l'agrandissement de la chambre de service, la réfection et la mise en conformité de la cuve existante de 2'500 m³ ;

Entendu le rapport des Commissions chargées de son étude ;

Considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour ;

le Conseil intercommunal du SIDERE

DÉCIDE

- **d'allouer au Comité de Direction un crédit complémentaire de CHF 380'633.20 TTC pour la construction à Champ-Jaillet d'une cuve de 1'500 m³, l'agrandissement de la chambre de service, la réfection et la mise en conformité de la cuve existante de 2'500 m³.**

Ce crédit complémentaire vient s'ajouter au crédit de : CHF 2'376'000.00 TTC alloué par le Conseil intercommunal dans le cadre du préavis n° 5/2019 ;

- **d'autoriser le Comité de direction à emprunter la somme de CHF 380'633.20 TTC auprès d'un organisme financier ou bancaire de la place aux meilleures conditions ou à financer ces coûts par la trésorerie courante.**

Approuvé par le Comité de Direction en séance du 27 août 2025

Au nom du Comité de Direction du SIDERE

Le Président :

La Secrétaire :

François Delafoge



Catherine Dubois-Pelerin